

Cris et chuchotements. Ça prend la tête...

Martine Burdet-Dubuc

Interrogation soucieuses ou protestations violentes, vous avez été nombreux à réagir et à écrire face au dilemme : signer ou pas le contrat ?

Quelques uns cependant ont tenté de tempérer les inquiétudes de la majorité.

xXx

Dans un style très politiquement correct, le Crédit Lyonnais a vendu du vent pendant plusieurs années, de 88 à 92, et ses exécuteurs se sont servis des commissions exorbitantes, protégés par des apparatchiks, et non des moindres : c'est ce que nous avons pu entendre à l'émission «Envoyé Spécial» sur France 2, le jeudi 11 décembre 97.

Dans le même style on va «**vers la modernisation des soins**», feuilles papier glacé, annonce alléchante, nous allons «**créer**» chers confrères et «**transmettre... informatiquement**». Vous avez tous reçu ces feuilles oranges, jaunes et vertes qui protégeaient le contrat que les Caisses nous proposent de nous payer généreusement !!

Hélas, ce contrat est vide de fond : je lis dans le Q.M. du 28 novembre «le déroulement du processus d'informatisation... préoccupe vivement les parlementaires... au point qu'ils devraient décider la création d'une mission d'information sur ce sujet».

J'ajouterai cette phrase de Claude Bartolone, porte parole du Gouvernement, citée dans le même article : «coordonner les intervenants et veiller à ce que les différents systèmes **soient compatibles**... dans le sens souhaité par le parlement etc... non comme moyen de renforcer le contrôle des Caisses d'Assurance Maladie sur les professionnels de santé».

Premièrement Sésam-Vitale n'est pas prête car le matériel de Sésam-Vitale I est obsolète, quant à la Carte Professionnel Santé elle n'est pas prête non plus... Quel logiciel peut donc prétendre gérer des cartes qui ne sont pas finalisées ?

Qu'est ce qu'on nous vend ? Notre adhésion à un système dont on ne connaît pas les finalités ? Le Réseau Santé Social qui doit recueillir les informations télétransmises est en voie de constitution seulement en ce début décembre, et nous devons signer avant le 31 décembre ? !

D'après la publicité il s'agit d' «**entrer dans une ère nouvelle**» (!?) Comment allons-nous payer ce vent d'irréel ?

On sait bien pourtant que lorsqu'il souffle trop fort, le vent engendre la tempête !!

Martine BURDET-DUBUC (Villiers-sur-Marne)